

BUREAU

REUNION DE BUREAU DU MARDI 23 AOUT 2016

Président : M. MUFFAT-JOLY

Présents : MM. BOUAT, DENECHERE, GIROUD-GARAMPON, LOUIS, MALLET, MONTMAYEUR, RAYMOND, TRUWANT, VACHETTA

AJA Villeneuve :

Considérant l'article 17.4 du règlement financier du district :

« aucun engagement d'équipe ne peut être pris en compte pour la saison, si la situation financière du club n'a pas été définitivement réglée au terme de la période d'engagement fixée par le district.

Tout engagement sollicité hors délai ne permet d'engager une équipe qu'au dernier niveau de la catégorie ».

La situation financière du club de Villeneuve n'ayant pas été définitivement réglée au terme de la période d'engagement fixée par le District.

Aucun engagement d'équipe du club de l'AJAT Villeneuve n'est pris en compte pour la saison 2016/2017

Conformément aux dispositions de l'article 188-2 des Règlements Généraux de la F.F.F. la présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue Rhône Alpes, dans un délai de 10 jours suivant les modalités des articles 188 et 190 des R.G. de la F.F.F

Groupement de l'Isère Rhodanienne :

Le groupement intègre le district de l'Isère pour la saison 2016/2017. En application de l'article 21.1.2 des règlements sportifs du district de l'Isère :

« Toute équipe s'engageant pour la première fois doit commencer à disputer dans la division la plus basse et ne peut entrer directement dans une division supérieure sauf équipe issue d'une fusion. Toutefois, le Bureau du District examine les situations posées par les clubs venant des Fédérations affinitaires ou d'un District voisin. »

U 17 : création d'une poule de promotion d'excellence à 13 pour la saison 2016/2017 avec retour à 12 dès la saison 2017/2018

U 15 : le groupement intègre la poule B de promotion d'excellence en lieu et place de l'exempt

Feuille de Match Informatisée (FMI)

Programmation des formations et des accompagnements des clubs,
Proposition du COPIL FMI validée par le bureau

1) Clubs accédant en jeunes de promotion excellence à excellence, clubs seniors accédant de seconde division en première division et clubs formant la seconde division 2016/2017 (Lieux, répartition des clubs et dates à consulter sur le site du District)

Formation les 7, 8, 9, 10,13 et 14 septembre
Accompagnement les 18, 25 septembre et 02 octobre

2) Championnat Jeunes promotion Excellence :

Formation les 3, 5, 6 et 7 octobre
Accompagnement les 8 et 15 octobre

3) Seniors 3 Division :

Formation les 24, 26, 27 et 28 octobre
Accompagnement les 6 et 13 novembre